1/20 pour l'effort

Conclusion : Travail insuffisant et non argumenté
Besoin d'écouter et d'aller en AG

Chères et chers collègues,
Chères et chers étudiant·es,

Vendredi 23 octobre, en fin de journée, une mise en demeure de quitter les lieux a été adressée aux occupant·es du bâtiment Accueil, après 16 jours d'une occupation illégale qui faisait peser des risques importants pour la sécurité des personnes et des biens. Cette mise en demeure, qui s'inscrit dans le cadre des procédures applicables à ce type de situation, est intervenue au moment où une alerte avait été faite par des occupant·es, auprès des agents de sécurité, sur un risque accru de voir se produire des dégradations au sein du bâtiment Accueil. Plusieurs personnes avaient d'ailleurs décidé de quitter le bâtiment dès l'après-midi.

en quoi la mise en demeure a-t-elle prévenu ce risque ???

Préciser : sous la menace d'une intervention policière dans un contexte de fortes violences

Dimanche 25 octobre, dans la soirée, les dernières personnes occupant ce bâtiment ont finalement décidé de quitter les lieux. Dès le lundi 26 octobre au matin, un huissier est intervenu pour procéder à un état des lieux. Celui-ci a permis de constater d'importants dégâts, notamment sur les équipements informatiques. Le local technique de projection du Grand Amphi a également été fortement endommagé. Dans ces conditions, les activités au sein du bâtiment ne pourront reprendre avant un certain temps.

équipements… que l'occupation avait proposé de mettre à l'abri auprès du local sécurité. Proposition qui a été refusée

Les services de l'établissement procèdent actuellement à l'estimation du coût des réparations, de la remise en état des locaux (effacement des tags et nettoyage) et du remplacement des équipements endommagés.

Le temps et les moyens déployés par les personnes de l'occupation à la prévention, aux réparations et aux nettoyages quotidiens seront-ils comptabilisés ???

Nous déplorons que ces modes d'action dégradent nos espaces d'étude et de travail et entraînent des coûts supplémentaires dans un contexte financier déjà contraint. Outre qu'ils portent un préjudice à notre propre communauté universitaire, ils alimentent les divisions internes et fragilisent notre capacité collective à faire entendre la voix des universités.

Quelle voix? Celle des étudiants et personnels réunis en AG ou la vôtre ?

Attention ! Vous attribuez à de vagues «modes d'action» le résultat de votre manque de dialogue et de responsabilité

Cordialement,La Présidence

1/20 pour l'effort

Conclusion : Travail insuffisant et non argumenté
Besoin d'écouter et d'aller en AG

Chères et chers collègues,
Chères et chers étudiant·es,

Vendredi 23 octobre, en fin de journée, une mise en demeure de quitter les lieux a été adressée aux occupant·es du bâtiment Accueil, après 16 jours d'une occupation illégale qui faisait peser des risques importants pour la sécurité des personnes et des biens. Cette mise en demeure, qui s'inscrit dans le cadre des procédures applicables à ce type de situation, est intervenue au moment où une alerte avait été faite par des occupant·es, auprès des agents de sécurité, sur un risque accru de voir se produire des dégradations au sein du bâtiment Accueil. Plusieurs personnes avaient d'ailleurs décidé de quitter le bâtiment dès l'après-midi.

en quoi la mise en demeure a-t-elle prévenu ce risque ???

Préciser : sous la menace d'une intervention policière dans un contexte de fortes violences

Dimanche 25 octobre, dans la soirée, les dernières personnes occupant ce bâtiment ont finalement décidé de quitter les lieux. Dès le lundi 26 octobre au matin, un huissier est intervenu pour procéder à un état des lieux. Celui-ci a permis de constater d'importants dégâts, notamment sur les équipements informatiques. Le local technique de projection du Grand Amphi a également été fortement endommagé. Dans ces conditions, les activités au sein du bâtiment ne pourront reprendre avant un certain temps.

équipements… que l'occupation avait proposé de mettre à l'abri auprès du local sécurité. Proposition qui a été refusée

Les services de l'établissement procèdent actuellement à l'estimation du coût des réparations, de la remise en état des locaux (effacement des tags et nettoyage) et du remplacement des équipements endommagés.

Le temps et les moyens déployés par les personnes de l'occupation à la prévention, aux réparations et aux nettoyages quotidiens seront-ils comptabilisés ???

Nous déplorons que ces modes d'action dégradent nos espaces d'étude et de travail et entraînent des coûts supplémentaires dans un contexte financier déjà contraint. Outre qu'ils portent un préjudice à notre propre communauté universitaire, ils alimentent les divisions internes et fragilisent notre capacité collective à faire entendre la voix des universités.

Quelle voix? Celle des étudiants et personnels réunis en AG ou la vôtre ?

Attention ! Vous attribuez à de vagues «modes d'action» le résultat de votre manque de dialogue et de responsabilité

Cordialement,La Présidence